

NOUVEAUX ELUS

7 formations pour démarrer le mandat



le lundi 6 juillet, avec Véronique POUZADOUX,
Maire de Gannat



le mercredi 9 juillet, avec Lucie DEHEYER,
*DGA - Centre de gestion de la Fonction
Publique Territoriale de l'Oise*



le mercredi 15 juillet, avec Virginie PAQUIEN,
*Directrice Générale des Services, Vienne
Condrieu agglomération*



le jeudi 16 juillet, avec Pierre-Henri
MARCHADIER,
Directeur des Finances, Ville de Montrouge



le lundi 20 juillet, avec Emmanuelle VIELPEAU,
*Responsable administratif et juridique du
SIECCAO*



le mercredi 22 juillet, avec Caroline BAL,
Comédienne, formatrice et coach



le vendredi 24 juillet, avec Carole BRENEUR,
Formatrice et coach professionnelle certifiée

**en vidéoconférence
de 17h à 20h**



Votre Contact

Eléonore CARPENTIER

01 42 60 69 48

eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

FORMATION 1

Lundi 6 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Bien démarrer son mandat

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'accompagner l' élu dans la réussite de ses 100 premiers jours, en lui apprenant à fédérer son équipe de travail et à définir un calendrier d'exécution budgétaire cohérent avec ses priorités politiques.

INTERVENANTE



Véronique POUZADOUX,
Maire de Gannat
Présidente de la communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule
Limagne
Présidente de l'association des Maires de l'Allier
Vice-présidente de l'AMF

Maire de Gannat (03), Véronique Pouzadoux a été chef de cabinet de David Douillet au Ministère des Sports avant de le suivre comme collaboratrice parlementaire à l'Assemblée Nationale.

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et d'un Master de Gestion des Collectivités territoriales, Véronique Pouzadoux a travaillé au sein d'une association d'élus puis comme chargée de mission. Jeune formatrice de talent, Véronique Pouzadoux a à cœur de faire partager sa passion de l'engagement public.

PROGRAMME

» Le mandat et ses moments clés

L'arrivée des nouveaux élus
Le premier conseil ou les premiers conseils d'installation
Les délégations

» Les élus

Organiser l'équipe d'élus
Fédérer son équipe
Relations élus, fonctionnaires, cabinet

» Les projets de mandat

Définir des objectifs communs
Le budget : comprendre les finances de la collectivité et adapter ses projets
Mettre en place un calendrier
Évaluer ses actions et les politiques menées
Cycle électoral, plan d'investissement et plan de mandat

EXERCICES PRATIQUES

Charte de l' élu
Mes 100 premiers jours d' élu

Votre Contact

FORMATION 2

Jeudi 9 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Le statut de l' élu : aspects juridiques et nouveaux enjeux

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif de permettre aux nouveaux élus de connaître les règles de déontologie, les droits et devoirs de l' élu local.

INTERVENANTE



Lucie DEHEYER

Elue locale, DGA emploi et développement territorial au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise.

Après dix ans comme responsable administrative et financière de l' Union des Maires de l' Oise, Lucie DEHEYER a travaillé comme directrice administrative et financière de la Communauté de Commune de L' Oise Picardie avant de rejoindre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale où elle occupe, depuis décembre 2020, le poste de Directrice Générale Adjointe pour l' emploi et le développement territorial.

Diplômée d' un Master 2 de Gestion publique locale, Lucie DEHEYER est une spécialiste de l' administration, du management et de la stratégie du secteur public. Enthousiaste et positive, elle a à cœur de partager son expertise sur les nouveaux enjeux qui s' offrent aux élus locaux.

PROGRAMME

» Le cadre légal et la déontologie de l' élu

Le nouveau statut de l' élu : les textes
Étique et risque : Le cumul des mandats

indemnité de fin de mandat,
retraite
La déontologie, les droits de l' élu

» Concilier son mandat et son activité professionnelle

Les droits et les incompatibilités
Les droits pendant le mandat :
indemnités et écrêtements,
protection sociale, garanties,
formations, déplacements

Les droits après le mandat : garanties
de retour à l' emploi, formation,

» La responsabilité pénale et personnelle de l' élu local

Responsabilité personnelle de l' élu
Les réformes en cours : Loi du 22 décembre
2025 relative au statut de l' élu
Élu territorial et associations : trouver la
bonne distance

EXERCICES PRATIQUES

Analyse de cas de mise en cause des élus
locaux, Je fais / je ne fais pas

Votre Contact

FORMATION 3

Mercredi 15 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Organisation et fonctionnement des collectivités locales

OBJECTIF

Cette formation aide les nouveaux élus à s'approprier leur mandat en clarifiant le cadre juridique de leur action. En distinguant les responsabilités de chacun, ils pourront mieux se situer dans leurs fonctions pour agir efficacement au service de la collectivité.

INTERVENANTE



Virginie PAQUIEN,
Directrice Générale des Services
Vienne Condrieu agglomération

Avant de diriger les services de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu, Virginie Paquien a été directrice générale des services du syndicat départemental des énergies du Rhône (SYDER), des départements du Gard et du Rhône, de la ville de Caluire-et-Cuire, commune de 42 000 habitants de la Métropole de Lyon. Elle a également travaillé à Mâcon, Montréal-la-Cluse et Coulanges-lès-Nevers et fut présidente du jury administrateur territorial pour le CNFPT.

Administrateur territorial, spécialiste des questions juridiques, financières, économiques, managériales et culturelles des collectivités locales, Virginie Paquien, intervient régulièrement auprès des élus et des cadres territoriaux.

PROGRAMME

► Les collectivités locales françaises

L'État et la sphère locale

Régions, départements, communes et intercommunalités : organisation, compétences et modes de décision

► L'organisation de la collectivité et la gestion du personnel

Le rôle d'employeur de l' élu

Les élus et le cabinet, les fonctionnaires

Les relations élus-fonctionnaires

L'organisation des services
Les circuits décisionnels

► La gestion des services publics locaux

Gestion directe et indirecte
Délégation de service public, concession, affermage
Marchés publics, accords-cadres, partenariats public-privé

EXERCICES PRATIQUES

Jeu des compétence

Votre Contact

FORMATION 4

Jeudi 16 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Comprendre les budgets locaux

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants maîtriseront les grands principes budgétaires des collectivités locales. Ils disposeront des éléments indispensables à la bonne compréhension et au vote du budget de leur collectivité.

INTERVENANT



Pierre-Henri MARCHADIER,
Directeur de la programmation budgétaire de la Métropole de Bordeaux

Spécialiste de la gestion financière et budgétaire des collectivités locales, Pierre-Henri Marchadier a travaillé à la Mairie de Charenton-le-Pont comme responsable de la gestion et de l'optimisation des ressources et comme référent pour la gestion de la dette et de la

trésorerie de la ville et de l'intercommunalité avant de rejoindre, en 2014, la direction des finances du département des Hauts-de-Seine comme Directeur Adjoint des finances et du contrôle de gestion. Depuis 2020, il travaille à la programmation budgétaire de la Métropole de Bordeaux. Pierre-Henri Marchadier est également formateur auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

PROGRAMME

► Les grands principes budgétaires et comptables

Budget primitif, Compte Financier Unique
Budget principal, budgets annexes

► Le vote du budget

Cycle annuel
Prise de décision

► Structure financière : Recettes, Dépenses et Investissement

Marges de manœuvre : fiscalité (TVA transférée), dotations d'État (DGF, DETR, DSIL) et péréquation.

Autofinancement : analyse de l'épargne brute et de la capacité de désendettement.

Investissement : recours optimisé à l'emprunt, gestion de la dette et fonds de roulement

► Les réformes financières récentes et leurs conséquences

Evolution des relations État-Collectivités et pression sur les dépenses publiques.

Responsabilité : unification du régime de responsabilité des gestionnaires publics.
Transition écologique : impact des nouveaux enjeux sur les budgets locaux

EXERCICES PRATIQUES

Analyser le compte de sa collectivité

Jeu des budgets

Votre Contact

FORMATION 5

Lundi 20 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Le rôle de l' élu dans la commande publique

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis les grands principes de la commande publique afin de sécuriser leurs procédures et les attributions des marchés et d'optimiser leur passation. Cette formation permettra aux élus de mieux appréhender leur rôle et leur responsabilité dans le processus de la commande publique.

INTERVENANT



Emmanuelle VIELPEAU

Première adjointe au maire de Meaux

Adjointe au maire de Meaux depuis 2014, Emmanuelle Vielpeau est actuellement en charge de l'éducation, de l'enfance, des ressources humaines et des grands projets, après avoir été responsable de l'action sociale et du handicap, ainsi que de l'éducation, des finances et des ressources humaines. Elle est également vice-présidente aux finances du Smitom. Experte du secteur local, Emmanuelle Vielpeau a été responsable commerciale dans le secteur de l'agroalimentaire avant de rejoindre la société Adecco TT, où elle a dirigé l'agence normande. Elle a ensuite exercé les fonctions de directrice de l'agence parisienne du Crédit du Nord de 2007 à 2017. Son sens du leadership et sa capacité à mobiliser les équipes en font une formatrice de talent.

PROGRAMME

►► Bien préparer le marché

Les 3 principes fondamentaux
Etude des besoins par service ou inter services
Le rôle d'un acheteur public

Rédaction du cahier des charges
Choix des critères et pondération
Critères sociaux et environnementaux, achats équitables
Dématérialisation des procédures

►► Réforme de la commande publique

Le Code de la commande publique (CCP) Calendrier de la réforme
La Loi Climat et Résilience
Ce qui change

►► Fonctionnement de la commission d'appel d'offre (CAO)

Rôle et composition, Déontologie de l' élu

►► Quelle procédure retenir ?

Choix du type de marché, des procédures et de la publicité
Définition du calendrier

►► Choisir le meilleur en toute légalité

Réception, analyse des offres et négociation
Choix de l'attributaire
Notification, recours et contentieux

EXERCICES PRATIQUES

Le rôle de l' élu, Quizz Commission d'Appel d'Offres

Votre Contact

FORMATION 6

Mercredi 22 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Améliorer sa prise de parole en public

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'aider les participants à mieux intervenir en public. Chaque participant apprendra à maîtriser les techniques d'expression orale, ses émotions et son stress pour prendre la parole devant différents types de publics.

INTERVENANT



Caroline BAL,
Comédienne, formatrice et coach

Comédienne depuis 20 ans, Caroline Bal est reconnue pour ses divers rôles au cinéma (Piégé, Café de Flore...), à la télévision (Demain nous appartient, Dix pour cent...) et au théâtre (Actuellement la folle histoire du couple, Ma colocataire à la Comédie de Paris ...).

En parallèle, elle exerce le métier de présentatrice à la télévision (chroniqueuse pour l'émission « multishow » sur TF1, émissions pour Equipe TV...), d'auteure (coécriture de la série Ta mère et moi et plusieurs comédies au théâtre dont Avis de grand frais) et enfin de metteur en scène (Seul(s), Deal ou dernièrement Bernie Surkiffe).

Caroline Bal transmet depuis 2013 son expérience en tant que formatrice et coach certifié grâce l'utilisation des techniques de l'acteur.

PROGRAMME

►► Préparer et maîtriser son intervention

Se préparer physiquement
Organiser son message
Installer et entretenir la relation avec l'auditoire
L'attitude, les erreurs à éviter
Gérer le stress
Savoir écouter, rebondir
Faire face aux situations difficiles

Comprendre les règles d'une relation média
Faire passer un message devant les médias
Confiance en soi et maîtrise des techniques d'expression orale

►► Préparer l'interview

Préparer ses interventions, Définir un message
Définir son angle d'intervention et le décliner

►► Maîtriser l'interview

L'attitude les erreurs à éviter

►► Carte mentale

EXERCICES PRATIQUES

Mises en situation, Travail par petits groupes
Exercices, jeux de rôle

►► Les médias

Votre Contact

FORMATION 7

Vendredi 24 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Innovier sur son territoire

L'IA au service des élus locaux

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif de vous permettre de comprendre les enjeux stratégiques de l'intelligence artificielle générative, de gagner en autonomie et en efficacité dans vos missions quotidiennes, d'utiliser concrètement les outils d'IA pour optimiser votre communication, votre veille et l'organisation de votre mandat, d'adopter une posture éthique, responsable sécurisée et immédiatement applicable.

INTERVENANTE



Carole BRENEUR

Formatrice et coach professionnelle certifiée

Ancienne élue locale et ancienne directrice de cabinet, Carole BRENEUR connaît de l'intérieur les réalités, contraintes et responsabilités du mandat électif. Coach professionnelle certifiée (RNCP niveau 7), fondatrice de son organisme de formation FBI.GD, diplômée en management international (IEMI Paris), elle a également exercé comme directrice d'agences bancaires et piloté un projet national de conduite du changement au sein du Crédit Agricole. Elle est spécialisée depuis près de deux ans dans l'intelligence artificielle générative au bénéfice des collectivités territoriales.

PROGRAMME

» L'Intelligence Artificielle Générative

Enjeux, opportunités et impacts
Identifier les limites et les erreurs à éviter en collectivité
Prise en main des solutions actuelles
Optimiser la communication, les discours et le gain de temps

» Acquis

Formulation de requêtes structurées (méthode de prompt C.L.A.I.R)
Utilisation des outils dès la fin de session

Formulation de requêtes structurées
Applications directes en collectivité

» Compétences développées

Compréhension structurée de l'IA
approche critique, éthique et responsable face au changement

Usage de ChatGPT, Gemini, Claude et Perplexity

Posture critique et usage responsable autonomie dans la délégation de tâches à l'IA

EXERCICES PRATIQUES

Cas pratiques réels

Votre Contact

Bulletin d'inscription

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe.....
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal Ville

- ☐ **Formation 1 : Bien démarrer son mandat**
6 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 2 : Organisation et fonctionnement des collectivités locales**
9 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 3 : Le statut de l' élu : aspects juridiques et nouveaux enjeux**
15 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 4 : Comprendre les budgets locaux**
16 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 5 : Le rôle de l' élu dans la commande publique**
20 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 6 : Améliorer sa prise de parole en public**
22 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 7 : Innover sur son territoire : L'IA au service des élus locaux**
24 juillet de 17h à 20h

Formations financées par :

- ☐ la collectivité
- ☐ le DIF ELUS (dont les élus disposent dès le début de leur mandat)

Le montant de la demi-journée de formation est de 240 euros TTC par participant.

Les formations se déroulent de 17h à 20h en vidéoconférence.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.